

TERRITOIRE DE RUHENGERRI

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN

Ruhengeri, le 7 février 1951,
den

N° 208 /SEC.I.b.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

..... ANNEXE
..... BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

Certificat.

-:-



ly

Monsieur,

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

Suite à votre lettre du 11 janvier 1951,

j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint
l'attestation demandée.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,

ly

Monsieur E.L. TARR
P.O. Box 22
Somerset West, C.P.
SOUTH AFRICA.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

A T T E S T A T I O N

Nous soussigné Pochet M., Officier de Police Judiciaire à Ruhengeri certifie que, à ma connaissance, Monsieur TARR.E.L., lequel a résidé de janvier 1942 à octobre 1944 à la Mission de Rwankeri, Territoire de Ruhengeri, n'a jamais été l'objet de poursuites judiciaires quelconques.

Ruhengeri, le 5 février 1951.-
L'Officier de Police Judiciaire,
M. POCHET,



P.O. Box 22,
Somerset West, C.P.
South Africa.
le onze janvier 1951.

l' Administrateur,
Ruhengeri,
Ruanda-Urundi,
Congo Belge.

Monsieur,

Je me propose de me rendre aux États Unis au mois de juillet de cette année. Pour satisfaire aux autorités américaines je dois présenter un rapport policier personnel de tous les pays où j'ai demeuré pendant les dernières années pour dire que la Police n'a rien contre moi. Auriez-vous la bonté de m'envoyer en double un tel rapport que je pourrais donner au consul américain pour satisfaire aux conditions d'immigration. J'ai demeuré à la mission de Rwankeri depuis le mois de janvier 1942 jusqu'au mois d'octobre 1944.

Je vous remercie d'avance, Monsieur, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

E. L. Tarr.
E. L. Tarr.